



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration					
Noms de l'Administration	COMMUNE D'ARRONDISSEMENT	YAOUNDE	III		
Code budgétaire					
Président / ministre					
Siège social et adresse	EFOULAN - YAOUNDE				
BP Adresse	7083 YAOUNDE				
Information sur l'utilisateur du certificat*					
Nom de l'employé	NNOMO EYARA ANNE FLORE				
Date de naissance	6/06/1994	N° CNI / Passeport service	KIT034		
Téléphone	673724540	Mobile		Fax	
Direction	SECRETAIRE D'ETAT CIVIL				
Courriel (e-mail)					
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques				
Pouvoir du mandataire					
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service		
	Téléphone		Relation avec le représentant		
<p>Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un événement apparenté.</p> <p style="text-align: center;">Date <u>22 / 02 / 2023</u></p> <p style="text-align: center;">(Nom, cachet et signature du Directeur Général)</p>					

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé
 Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31
<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement	
Nom	
Signature	



INFORMATISATION DES FAITS D'ÉTAT CIVIL AU CAMEROUN
ET DANS LES MISSIONS DIPLOMATIQUES

FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS
DE LA DIGITALISATION

Nom du CEC : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE3 / Code CEC : CE7401
Nom du CEC de Rattachement : / Code CEC

Noms et prénoms : Nhomo Eyara Anne Flore
Téléphone : 673724540
Sexe : FEMININ
Qualité : AGENT DE BUREAU
Fonction : SECRETARIE D'ETAT-CIVIL
Niveau Scolaire : BACCALAUREAT
CNI/Passeport : KIT 034
Nature de l'acte : NOTE DE SERVICE PORTANT AFFECTATION
N° de l'acte : 00.000...00084/2020/MS/ICAY/III^e/SG/SAG

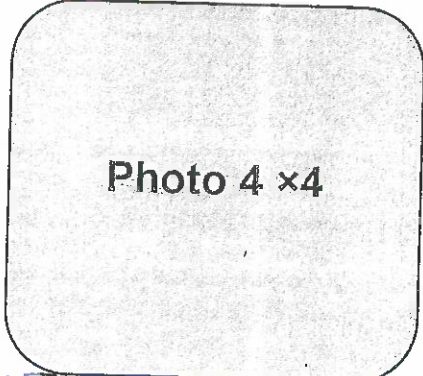


Photo 4 x4

Signature 1

Signature 2

P.J

- Photo
- CNI
- Arrêté

ESSOMBA.F

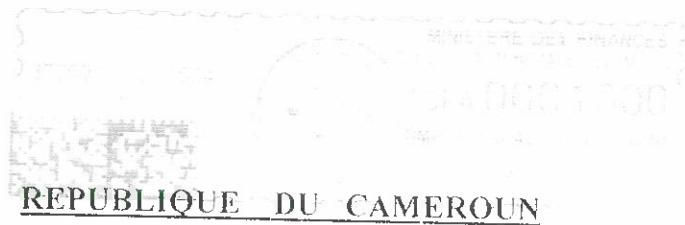
PROCES-VERBAL DE PRESTATION
DE SERMENT N° 04/S DU 28
JANVIER 2019

ml
31/05/19
erp

PRESTATION DE SERMENT DU
PERSONNEL COMMUNAL EN
FONCTION DANS LES SERVICES DE
L'ETAT CIVIL ET DE LA
DEMGRAPIE.

IL s'agit de :

- BILOA LOUISE DESIREE
- MBIA ZE HENRIETTE PAMELA
- NGONO MBALLA CRESCENCE
- AMOUGOU PETRONILE HORTENSE
- NNOMO EYARA ANNE FLORE
- EYENGA OTELE AUGUSTINE
- BOHEK ARLETTE CATHERINE
EPSE ZIBI
- ESSOMBA FOMO PIERRE
- ABOUGOU ONAMBELA JEAN
CLAUDE CYRILLE
- ATANGANA NSIZOA CHARLES
BRICE PATRICK
- MBIDA MICHEL FABRICE
- FOUDA WILLIAM HENRI JOSEPH
JUNIOR
- MESSI ATANGANA EDMOND
FLOBERT
- NGUEFACK HERVE
- OWONO MOTAZE PIERRE DESIRE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail - Patrie

--- A l'audience publique ordinaire du 28
Janvier 2019 du Tribunal de Première Instance
de Yaoundé Centre Administratif, statuant en
matière civile, siégeant en la salle ordinaire de
ses audiences sise au palais de justice de ladite
ville, présidée par Monsieur EKEM Clément
Marot, Juge au Tribunal de Première Instance de
céans ;

--- En présence de Madame FADIMATOU
épouse YAYA, Substitut du Procureur de la
République ;

--- Assisté de Maître ESSOMBA Frédérique
Vanessa, Greffier ;

ONT COMPARU -

- BILOA LOUISE DESIREE
- MBIA ZE HENRIETTE PAMELA
- NGONO MBALLA CRESCENCE
- AMOUGOU PETRONILE HORTENSE
- NNOMO EYARA ANNE FLORE
- EYENGA OTELE AUGUSTINE
- BOHEK ARLETTE CATHERINE EPSE
ZIBI
- ESSOMBA FOMO PIERRE
- ABOUGOU ONAMBELA JEAN CLAUDE
CYRILLE
- ATANGANA NSIZOA CHARLES BRICE
PATRICK
- MBIDA MICHEL FABRICE
- FOU DA WILLIAM HENRI JOSEPH

-ATANGANA MBALLA HERMAN
PATRICK
-ASSIGA NAMA HENRI PAMPHILE
-ABEGA RAPHAEL
-HAGBE NEE NDINDJOCK IRENE.

JUNIOR
-MESSI ATANGANA EDMOND FLOBERT
-NGUEFACK HERVE
-OWONO MOTAZE PIERRE DESIRE
-ATANGANA MBALLA HERMAN
PATRICK
-ASSIGA NAMA HENRI PAMPHILE
-ABEGA RAPHAEL
-HAGBE NEE NDINDJOCK IRENE.

---Dans ses réquisitions, le représentant du Ministère Public a donné des explications sur l'importance du serment et l'accomplissement en toute fidélité et loyauté dans l'exercice du personnel communal en fonction dans les services de l'Etat Civil et de la démographie. Il leur a rappelé également les sanctions qui en découlent en cas d'inobservations de ses obligations ;

---Il a essentiellement prodigué des conseils aux récipiendaires et a requis qu'il plaise au Tribunal d'ordonner la lecture du texte portant nomination, de recevoir le serment, et de dire que de tout il sera dressé procès-verbal ;

---- Le Président faisant droit aux réquisitions du Ministère Public a fait donner par le Greffier Audiencier la lecture de l'acte de nomination notamment l'arrêté conjoint 000000269/MINATD/MINFI du 01^{er} Décembre 2017 portant nomination des responsables dans les Recettes de certaines Communautés Urbaines, Communes, Communes d'Arrondissement et d'un Syndicat de

Communes. Ensuite, le Président a donné lecture de la formule du serment ainsi qu'il suit :

« JUREZ-VOUS DE SERVIR L'ETAT AVEC FIDELITE, DE REMPLIR AVEC PROBITE LES FONCTIONS QUI VOUS SONT CONFIEES ET DE VOUS CONFORMER EXACTEMENT AUX LOIS ET REGLEMENTS QUI ONT POUR OBJET D'ASSURER L'INVOLABILITE ET LE BON EMPLOI DES DENIERS PUBLICS ? »

---Chaque récipiendaire debout, devant la barre, tête découverte, la main droite levée prend l'engagement en répondant :

« JE LE JURE »

---Vidant sa saisine, la Tribunal a rendu la décision dont la teneur suit:

LE TRIBUNAL -

---Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard des parties en matière civile et en 1^{er} ressort ;

---Donne acte au Ministère Public de ses réquisitions ;

---Donne acte au Greffier audencier de la lecture des actes de nomination ;

---Reçoit le serment prêté par les impétrants

---Les renvoie à l'exercice de leurs fonction ;

---Dit que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être classé dans les rangs des minutes du Greffe du Tribunal de Première Instance de céans ;

---Ainsi fait jugé et prononcé en audience publique les mêmes jours, mois et an que dessus ;

C Me

---Et signent sur la minute le Président et le greffier :

LE PRESIDENT

LE GREFFIER

Pour Expedition, Certifiée Conforme
délivrée par nous Greffier en Chef

Soussigné./

Yaoundé le 31 MAY 2019



P.O

Makouba Thaila Njenje
Greffier en Chef



00 0000 00084
NOTE DE SERVICE N° _____ /2020/NS/CAYIII°/SG/SAG

Portant affectation du personnel

Les agents communaux à sermentés dont les noms suivent sont, pour compter de la date de signature de la présente note de service affectés au Service de l'Etat civil.

Il s'agit de :

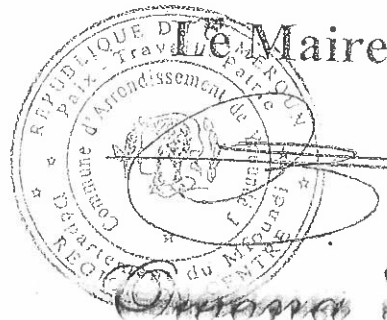
- Mesdames :

- NGOA née BELA BESSALA Monique
- NNOMO EYARA Anne Flore

- Monsieur NKOUDOU ESSOMBA Roland Mathieu

Le Chef de Service des Affaires Générales et le Chef de Service de l'Etat civil sont chacun en ce qui le concerne chargés de l'application de la présente note de service.

Yaoundé, le 02. NOV. 2020



- Secrétaire Général/CAYIII
- Chef Service des Affaires Générales/ CAYIII
- Chef de service de l'Etat civil/ CAYIII
- Intéressés
- Archives/Chronos